



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 avril 2017**

Délibération n° 2017-1917

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Fons

objet : Requalification du parvis de l'école Salvador Allende-Rue Dussurgey - Rues de l'Arsenal et André Sentuc - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Longueval

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 mars 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 avril 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Abadie), Passi, Vesco (pouvoir à M. Bernard), Aggoun, Mme Berra (pouvoir à Mme Maurice), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Iehl (pouvoir à M. Hémon), Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Piegay (pouvoir à Mme Poulain), Veron (pouvoir à M. David).

Conseil du 10 avril 2017
Délibération n° 2017-1917

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
commune (s) : Saint Fons
objet : Requalification du parvis de l'école Salvador Allende-Rue Dussurgey - Rues de l'Arsenal et André Sentuc - Individualisation totale d'autorisation de programme
service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 mars 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet de requalification du parvis de l'école Salvador Allende à Saint Fons est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020, votée par délibération du Conseil de la Métropole n° 2015-0475 du 6 juillet 2015.

I - Contexte

L'école Salvador Allende est située à l'angle de la rue Mathieu Dussurgey et de la rue Salvador Allende. Le parvis a fait l'objet de travaux partiels en 2013 au droit de la rue Dussurgey, travaux qu'il convient de finaliser au droit de la rue Salvador Allende. Par ailleurs, la rue Mathieu Dussurgey ainsi que la rue de l'Arsenal et la rue Sentuc desservent également un quartier en mutation accueillant des immeubles d'habitation récents et un parc d'activités avec de nombreuses entreprises. Ces voies constituent une partie du contournement de la Ville de Saint Fons, caractérisé par un trafic important. A l'heure actuelle, ce secteur fait face à une forte pression en matière de stationnement. L'offre de stationnement étant insuffisante, il est constaté de très nombreux véhicules stationnés en dehors des emplacements autorisés, sur la chaussée et sur la voie cyclable. Cette pratique génère des problèmes de sécurité pour les différents usagers de ces voies métropolitaines.

La présente demande concerne donc une individualisation totale d'autorisation de programme afin de prendre en charge les travaux d'aménagement.

II - Projet

Le projet prévoit :

- l'aménagement d'un trottoir en béton désactivé au droit de l'école Salvador Allende,
- la création de stationnements supplémentaires sur la partie sud de la rue Dussurgey, la rue de l'Arsenal et la rue Sentuc et la partie ouest de la rue de l'Arsenal afin de répondre à la demande de stationnement sur ce secteur et améliorer la sécurité des usagers,
- la modification de la voie cyclable : les pistes cyclables placées actuellement de chaque côté de la chaussée sont rassemblées en une seule piste cyclable bidirectionnelle,
- la réfection de la chaussée et des trottoirs.

Ce projet ne nécessite pas d'acquisitions foncières.

III - Calendrier prévisionnel

Consultation/procédure d'appel d'offres : mars à juin 2017.

Travaux de voirie : juillet 2017 à février 2018.

IV - Montage financier

La présente demande d'individualisation totale d'autorisation de programme s'élève à 900 000 €TTC en dépenses à la charge du budget principal en investissement pour les travaux de voirie et 100 000 €HT à la charge du budget annexe de l'assainissement.

Les crédits de paiement sont répartis à hauteur de 700 000 €TTC (incluant 16 500 €TTC transférés depuis l'autorisation de programme études) à la charge du budget principal et 100 000 €HT à la charge du budget annexe de l'assainissement sur l'exercice 2017 et 200 000 €TTC à la charge du budget principal sur l'exercice 2018 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve la requalification du parvis de l'école Salvador Allende/Rue Dussurgey - rue de l'Arsenal - rue André Sentuc à Saint Fons.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant en dépenses de 900 000 €TTC pour le budget principal et de 100 000 €HT pour le budget annexe de l'assainissement, à la charge du :

- budget principal pour un montant de 900 000 €TTC en dépenses, (dont un montant d'autorisation de programme études de 16 500 € en 2017) répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 700 000 € en dépenses en 2017,
- . 200 000 € en dépenses en 2018, sur l'opération n° 0P09O5376.

- budget annexe de l'assainissement pour un montant de 100 000 €HT en dépenses en 2017, sur l'opération n° 2P09O5376.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 avril 2017.